

inverses engendrent une conduite opposée. C'est moins trahison que fatalité.

Hier, Cavaignac député réclamait la lumière sur cette fameuse affaire Dreyfus qui devient la pierre angulaire de l'autocratie militaire. Aujourd'hui, Cavaignac ministre appuie plus fortement que jamais sur le boisseau sous lequel on l'écouffe.

C'est qu'à son arrivée au pouvoir, la même alternative qui embarrassait si fort ses devanciers s'est présentée à lui. Donner satisfaction à l'opinion qui réclame la révision de ce monstrueux procès, c'est provoquer la démission de l'état-major qui ne consentira jamais à laisser produire au grand jour ses honteux tripotages. La perspective de cette démission collective les affole, car leur esprit borné ne leur permet pas de concevoir une armée sans cette bureaucratie passémentée. « C'est la désorganisation de l'armée française ! » pensent-ils. Et la perspective d'un pareil cataclysme les épouvante ! Périrait plutôt le droit, la justice et toutes les libertés ! Leur amour de la vérité ne va pas jusqu'à risquer un pareil bouleversement. Le courage leur manque, ils reculent devant une telle responsabilité. Un gouvernement socialiste ferait-il mieux ? Je n'ose pas le croire. Il faut, pour braver l'affaiblissement possible d'un pays, une fermeté de caractère que je n'aperçois chez aucun des membres socialistes de « l'unanimité » de Cavaignac. Placés dans l'engrenage, ils y seraient tout aussi bien broyés que ce dernier. C'est la logique fatale des événements.

(Les Temps Nouveaux.)

Les amis de Dreyfus

Les partisans de Dreyfus ne semblent pas découragés. Tous sont d'accord pour dire que les énergiques déclarations de M. Cavaignac n'ont pas mis fin à la question, qu'elles l'ont, au contraire, ouverte.

M. Jaurès nie l'authenticité des documents apportés à la tribune par le ministre de la Guerre, au moins celle de la lettre où le nom du condamné se trouve en toutes lettres. Il insinue que l'Élysée fascine M. Cavaignac. Il ajoute :

« Vous avez déchaîné de nouveau la passion du pays égaré. Peu importe ! La vérité est patiente et ses amis ne fléchiront pas. Plus que jamais, nous sommes prêts à la bataille : déjà, malgré tout, vous êtes obligé de sacrifier un peu Esterhazy.

En le traduisant devant un conseil d'enquête, vous avouez qu'il est l'auteur des lettres abominables du uhlan qu'il avait niées et que les experts officiels avaient déclarées fausses. Les voilà authentiques maintenant. Patience, il faudra bientôt avouer officiellement que le bordereau est de lui, que la trahison est de lui. Et après Ester-

hazy, c'est l'Etat-major qui sera jeté au gouffre. »

M. Yves Guyot tient le même langage :

« Les partisans de la révision du procès Dreyfus doivent de nouveaux remerciements à M. Castelin. Déjà, il avait provoqué en 1896 la révélation de la pièce secrète que M. Cavaignac est venu nous donner encore aujourd'hui : il avait provoqué la publication du fac-similé du bordereau par le *Matin* qui a permis d'en découvrir le véritable auteur.

« Hier encore, il a provoqué de la part de M. Cavaignac la production officielle de pièces secrètes sur lesquelles a été condamné Dreyfus, et par conséquent la démonstration que la révision s'impose. »

M. Clémenceau soutient la même thèse :

« La crainte de l'étranger, la raison d'Etat ! M. Cavaignac en a fait bonne justice de ces deux arguments qui n'étaient dans la bouche des gouvernements précédents que des couvertures de mensonges. Il ne reste donc plus qu'à appliquer la loi. Esterhazy, pour commencer, va faire connaissance avec elle. Ce n'est pas trop tôt. Il n'est pas au bout de sa peine, le uhlan. Dreyfus suivra. S'il est prouvé qu'il a trahi, que le châtiment s'abatte sur lui. Mais il faut d'abord le convaincre et lui soumettre ainsi qu'à son défenseur toutes les pièces de l'accusation afin de recueillir ses réponses. »

Ce langage prouve que la campagne en faveur de Dreyfus n'est pas terminée, elle commence.

La Prohibition

Que faut-il en penser ?

Nous avons lu avec plaisir et profit ce que M. le docteur Wilfrid Grignon écrit sur ce sujet dans le *Nord* du 5 août dernier. Aussi, allons-nous en reproduire une partie.

A dire le vrai, si l'alcool n'existait pas, l'humanité serait exempte d'une foule de maux dont elle gémit depuis que la science a découvert le secret de tirer des fruits et des grains de la terre ce terrible produit. On pourrait en dire autant d'une foule de choses, mais, comme beaucoup de choses, d'ailleurs, l'alcool n'est nuisible qu'en autant qu'on en fait un usage immodéré. Ce n'est pas l'alcool qui est la cause du mal ; c'est son emploi irraisonné, et, nous le répétons, la même chose pourrait se dire d'autres produits, comme le tabac, par exemple, dont l'utilité est absolument nulle comparée à celle de l'alcool.

Cela étant posé et admis, une conclusion s'impose : celle de chercher à diminuer ou prévenir autant que possible les maux causés par l'usage immodéré des boissons eni-

vrautes en réglementant, en restreignant même la fabrication et la vente de l'alcool, et non pas de le supprimer. Ajoutez à cela l'influence des associations de tempérance, la prédication des ministres de la religion et l'enseignement public donné à la jeunesse des écoles, et vous aurez fait ce qui est humainement possible pour conjurer le mal. Quant à croire que vous supprimerez le vice en supprimant l'alcool lui-même, ne l'espérez pas ; car alors aux désordres de l'ivrognerie imparfaitement empêchés s'en joindront d'autres d'un caractère aussi évident d'immoralité causés par le désir inassouvi de satisfaire la passion en méprisant les lois ou en s'adonnant à d'autres vices non moins dégradants que l'ivrognerie.

Pénétré de ces idées, nous irons, le 29 septembre prochain, voter contre la *prohibition* que nous tenons pour une utopie dangereuse. Et ainsi fera-t-on dans toute la province de Québec, s'il faut en croire les rapports que nous transmettent les journaux canadiens-français.

Les Anglais du Haut-Canada et même de toute la Confédération, pourront se voiler la face et s'écrier : *Shocking, indeed*, personne ne les prendra au sérieux, car tout le monde sait que si ces bonnes gens n'avaient pas eux-mêmes inondé le pays de leurs whiskeys (irish whiskey, scotch whiskey, english whiskey) de leurs gins, de leurs brandys, nous en boirions sans doute un peu moins, et eux ne seraient pas à la peine de nous demander notre concours pour débarrasser le Canada de ces poisons qui ont pris dans nos armoires la place des rums et des vins généreux de la France.

L'idée de la prohibition a pu partir d'un bon naturel, mais c'est une idée de puritan qui ne s'acclimatera pas dans la province de Québec, et il nous paraît que les prohibitionnistes courent à un échec certain. D'ailleurs, le *Scott act* n'a-t-il jamais pu s'implanter d'une façon durable dans aucune des provinces anglaises de l'Amérique du Nord ? Ontario lui-même, après l'avoir acclamé, l'a rejeté. Dame, aussi, c'est que le Haut-Canada est le pays bien connu du gros lard et du whiskey blanc. La ville puritaine de Toronto qui, jusqu'à l'année dernière, ne pouvait se résoudre à laisser circuler les petits chars le dimanche, contient peut-être plus de distilleries et de brasseries que de boulangeries !

Quoiqu'il en soit, notre opinion à l'*Avenir du Nord* est toute faite : A bas la prohibition ! parce que c'est une mesure trop radicale, extrême, inutile et nuisible, dangereuse même. Elle n'atteindrait pas le but qu'on se propose ; engendrerait d'autres désordres dont le moindre serait le mépris de la loi.

FRANÇOEUR.

(Dans l'*Avenir du Nord*, 12 août.)

Doux comme velours

Il est bon à prendre comme le miel, le BAUME RHUMAL et il guérit la toux, le rhume, la coqueluche.